



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 mars 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 mars 2016

TOURISME – CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE THORIGNY SUR LE MIGNON

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Jean-Martial FREDON à Rabah LAICHOURL, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Marcel MOINARD à Robert GOUSSEAU, René PACAULT à Jacques BILLY, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Monique JOHNSON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Claude ROULLEAU, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C07-03-2016-DE
Date de télétransmission : 22/03/2016
Date de réception préfecture : 22/03/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 MARS 2016

TOURISME – CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE THORIGNY SUR LE MIGNON

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence tourisme depuis le 1er janvier 2010 et perçoit à ce titre auprès des hébergeurs la taxe de séjour, intégralement reversée à l'Office de tourisme communautaire.

Elle doit assurer une gestion administrative rigoureuse afin d'optimiser l'application et la perception de cette taxe.

La Communauté d'Agglomération du Niortais a recherché les moyens propres à accomplir cette mission et a sollicité la commune de Thorigny-sur-le-Mignon qui dispose de personnel formé à cette gestion.

Il a été proposé de confier à la commune de Thorigny-sur-le-Mignon, en 2016, la gestion administrative de la taxe de séjour par le biais d'une convention de prestations de service pour un montant de 9 500€

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention relative à la réalisation de la prestation de service confiée par la Communauté d'Agglomération du Niortais à la commune de Thorigny-sur-le-Mignon pour la gestion administrative de la taxe de séjour,
- Autoriser le versement de 9 500 € à la commune de Thorigny-sur-le-Mignon,
- Autoriser le Président à signer la convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
(*Gérard GIBAULT*)

Jérôme BALOGE

Président reception en préfecture
079-200041317-20160314-C07-03-2016-DE
Date de télétransmission : 22/03/2016
Date de réception préfecture : 22/03/2016